

Postulat

Pour étudier la planification financière

Conseil Communal - 27 septembre 2021

Les soussignés déposent le présent Postulat et demandent que la Municipalité se charge d'examiner l'opportunité suivante :

- Considérant que le plan comptable adopté par les communes vaudoises a pour objectif notamment de :

SERVIR A LA PREVISION ET A LA PLANIFICATION

- Considérant l'absence de simulation des charges cantonales et l'absence de planification pluriannuelle des investissements et de leur financement, alors que c'est un exercice que font d'autres communes voisines,

- Considérant qu'une prévision de budget à 5 ans permettrait à la Municipalité :

D'anticiper et de mieux gérer les déficits et leur conséquence sur les réserves,

De gérer les ajustements nécessaires du taux d'impôt

De rationaliser les dépenses que maîtrise la Municipalité

De faire ressortir la capacité d'investissement de la Commune et de mesurer le niveau du plafond d'endettement,

Il existe une véritable opportunité à inscrire le prochain budget dans un **plan pluriannuel** déterminant les grands **axes de dépenses (dont les charges cantonales), les investissements et les mesures de suivi adéquat.**

Nous prions ainsi la Conseil communal de voter en faveur du postulat ci-dessus présenté et qu'il charge la Municipalité d'y répondre.



Entente Centre Droite de Coppet

Coppet, le 27 septembre 2021

Postulat

Pour étudier la planification financière

Conseil Communal - 27 septembre 2021

Valérie Biehler

Leslie Finn

Félix Kneubuehler

Christophe Kuntz

Alexandra Marcoin-Karacsonyi

Vincent Moret

Daniel Treves

Michel Wuest

Philippe Ziegler

Roland Girod

Florence Janssens

Valérie Biehler